ASSURANCE DE LA QUALITÉ – LIGNES DIRECTRICES

Les lignes directrices qui suivent portent sur la qualité des estimations qui sont préparées à partir des microdonnées. Puisque certaines totalisations peuvent ne pas rencontrer les normes minimales de qualité, leur utilisation et interprétation doivent se faire avec précaution.

L'utilisateur est prié de consulter la documentation détaillée pour plus d'information. Voici, néanmoins, certaines indications à retenir :

- 1. Utilisez toujours la variable de pondération (WTI6WGHT) pour le calcul des estimations. L'ENSP est une enquête par échantillon. Les taux d'échantillonnage diffèrent selon la région et les facteurs de pondération varient de façon correspondante.
- 2. Les facteurs de pondération sont destinés à la préparation d'estimations de la population de personnes vivant en établissement de santé. Les facteurs de pondération ne reflètent pas le nombre d'établissements de santé. Le fichier ne contient pas de facteurs de pondération pour les établissements.
- 3. Vérifiez toujours les totalisations non-pondérées. Si le nombre de résidents échantillonnés contribuant au calcul de l'estimation (totalisation non-pondérée) est de moins de 30, l'estimation pondérée correspondante ne devrait pas être diffusée.
- 4. Tenez compte des règles générales concernant le coefficient de variation (CV) :
 - un CV qui se situe entre 0,0 et 16,5 % indique que l'estimation est vraisemblablement de bonne qualité, avec un degré de variabilité acceptable;
 - un CV entre 16,6 et 33,3 % reflète une estimation de qualité marginale qui doit être interprétée en conséquence et identifiée comme telle lorsque diffusée;
 - un CV supérieur à 33,3% indique une estimation de qualité inacceptable qui ne devrait pas être diffusée, ou qui devrait être accompagnée d'une forte mise en garde si utilisée.
- 5. Les totalisations diffusées devraient être préalablement arrondies à la centaine près, ou au millier près lorsque les chiffres le permettent. La diffusion d'une estimation non arrondie donne une fausse impression d'exactitude.
- 6. Pour des raisons similaires, les taux ou proportions à être diffusés devraient être arrondis à une décimale près.